

Santé & Sécurité au travail (membres du CSE de + 50 salariés) | 2 jours

01/ Définir le contexte et les enjeux de la Santé-Sécurité

Définitions : accidents du travail, de trajet, maladie professionnelle
Les enjeux financiers, coût direct et indirect
Mesurer les résultats : Les indicateurs (TF, TG...)
Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés
Les principes généraux en santé et sécurité
Les responsabilités juridiques dans l'entreprise : civile, pénale, et règlement intérieur
La délégation de pouvoir
L'organisation et structure des réglementations (Code du travail, recommandations de la CNAM, normes, Directives)
Les acteurs SSE internes et externes : rôles, missions et responsabilité de chacun
Les ressources documentaires du CSE
Les formations obligatoires (accueil et formations aux postes de travail)
Les affichages obligatoires
Les différents systèmes de managements SSE

02/ Réaliser des inspections et analyser les risques

Quels risques prendre en compte ?
Santé, physique et mentale des salariés
Les principaux risques professionnels : risques psychosociaux (RPS), TMS, risques chimiques, déplacements, machines et équipements de travail, incendie, travaux d'entreprises extérieures
Le document unique et l'évaluation des risques professionnels
Quand et comment procéder à une inspection ?
Grilles et check-lists d'identification des risques
Établir le lien avec le document unique d'évaluation des risques (DUER)
Remontée d'information auprès du CSE

03/ Le traitement des événements accidentels

Mécanisme de l'accident : compréhension de la multi causalité
Intérêt de l'analyse des accidents, incidents et situations dangereuses
Recueil à chaud des circonstances
Méthodologie de recueil des faits : ITAMAMI, QQQOCP, 5M...
Méthode d'analyse par l'arbre des causes
Le choix et la pertinence des mesures correctives
La communication et diffusion des résultats des analyse

REF. RH-129

PUBLIC

Membres élus au CSE. Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter.

OBJECTIFS

Maîtriser les enjeux de la réforme. Distinguer les attributions du CSE, droits et obligations. Organiser les réunions. Encadrer les actions à mener.

PRÉREQUIS

Aucun.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

1 ordinateur par personne, 1 vidéoprojecteur par salle de cours, Connexion Internet très haut débit. Exposés alternant théorie et pratique, études de cas, correction travaux pratiques et ateliers. 1 support de cours par personne. Évaluation continue par le formateur pendant le cours et formulaire à compléter par écrit en fin de formation. Attestation de stage délivrée individuellement en fin de formation.